

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 129 (2011)

Artikel: La nécropole du Clos d'Aubonne à La Tour-de-Peilz (Canton de Vaud) :
origine, développement et abandon d'un ensemble funéraire du Ve au
IXe siècle
Autor: Steiner, Lucie / Klausener, Max / Kramar, Christiane
Kapitel: 11: Origine, développement et abandon de la nécropole
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835830>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ORIGINE, DÉVELOPPEMENT ET ABANDON DE LA NÉCROPOLE

Au terme de ces analyses, consacrées à différents aspects des pratiques funéraires et à tenter de cerner la population inhumée, il n'est pas inutile de replacer les éléments acquis dans une perspective chronologique, de manière à raconter l'histoire de la nécropole du Clos d'Aubonne – autant que faire se peut. On peut ainsi tenter de restituer, pour chaque phase, l'extension de l'espace funéraire, l'organisation des sépultures, les modes d'inhumation (architecture des tombes, position des défunts, associations de tombes et/ou d'individus, manipulations d'ossements, dépôts de mobilier) et enfin la composition de la population (recrutement, identités culturelles et sociales). Cette image comporte bien entendu des lacunes, certaines dues à la conservation des vestiges, d'autres aux difficultés de datation de certaines catégories de tombes – essentiellement les coffres de dalles et les fosses simples.

11.1 L'origine de la nécropole et les premières inhumations

La nécropole qui se développe sur la parcelle du Clos d'Aubonne dans le courant de la 2^e moitié du V^e s. ne présente guère de signes d'une occupation antérieure. Les inventaires les plus anciens comportent des objets caractéristiques du mobilier funéraire du haut Moyen Âge (boucles simples en fer, éventuellement damasquinées, en alliage cuivreux, etc.) et toutes les tombes découvertes suivent la même orientation générale NO-SE. On peut signaler cependant la découverte, dans la tombe T20, de petits

clous de chaussures en fer, tels qu'on les trouve habituellement dans les sépultures d'époque romaine (chap. 6.2.2). Leur association avec deux boucles en fer font apparaître cet ensemble comme un élément de transition entre l'époque romaine tardive et le haut Moyen Âge. Il pourrait en aller de même de T44-2, sépulture d'un enfant inhumé sur son côté gauche qui suit une orientation inverse à celle des autres sépultures et partiellement recouverte par T44-1 (chap. 4.3). Sa direction particulière suggère qu'elle remonte à la période romaine tardive : des changements d'orientation similaires ont en effet été observés à plusieurs reprises dans des sites funéraires de la région lémanique utilisés de manière continue du IV^e aux VI^e-VII^e s.

Ces deux tombes ne constituent pas des indices suffisants pour parler d'un fonctionnement régulier de la nécropole sur la parcelle explorée avant la 2^e moitié du V^e s. Il faut cependant rappeler que T44-2 se situe à l'extrémité nord-ouest de la parcelle, dans une zone très endommagée par la construction de l'Hôtel Comte et des anciennes forges Haller (chap. 2.3.1 et 4.2; fig. 183). Il n'est donc pas exclu que d'autres indices d'une occupation antérieure aient été entièrement détruits. On peut rappeler notamment la découverte, dans l'une des fosses correspondant à l'exploitation des forges, d'une fibule en bronze du type « char-don », dont l'état de conservation rend possible une origine en contexte funéraire. La petite fiole en terre blanche en forme de tête féminine issue du remplissage de la tombe T453 (cf. chap. 6.7), située non loin de ces mêmes fosses, correspond

à un type connu essentiellement en contexte funéraire. Notons encore que la proximité de la voie romaine sortant du *vicus* de Vevey, à laquelle semblent correspondre les tracés des fossés F1 et F2, rend plausible l'existence d'une aire funéraire dans cette zone dès l'époque romaine. Les témoignages de découvertes anciennes entre Vevey et La Tour-de-Peilz ne mentionnent toutefois aucun vestige que l'on puisse attribuer à cette période (monnaies, coffres de tuiles ou incinérations par exemple; cf. chap. 2.3.1).

S'il est impossible de mettre en évidence une phase romaine tardive de la nécropole, la situation de T44-2 et de T20 désigne la zone nord-ouest comme la partie la plus ancienne du site (fig. 183). Les premiers inventaires clairement datés du V^e s., comme la boucle réniforme de T161 et la petite plaque-boucle de T22, proviennent de la même zone. La tombe T455, dont la défunte, qui portait une boucle cannelée, avait le crâne déformé artificiellement, se trouve aussi dans ce secteur.

Ce noyau ancien s'étend au nord de la partie centrale de la nécropole, qui présente une forte densité de tombes de toutes périodes, dans laquelle nous avons relevé notamment une forte concentration de tombes à coffrages de bois (cf. chap. 7.3; fig. 135), attestant son utilisation durant la phase A. On peut relever deux particularités de ce secteur: la quasi absence de mobilier, à l'exception de la monnaie romaine de T89; la forte proportion de tombes d'enfants, associées à quelques sépultures masculines, alors que les femmes ne sont presque pas représentées (fig. 138; chap. 8.1). Il est difficile de préciser la période à laquelle débute l'occupation de ce noyau central. On peut néanmoins rappeler que les sépultures clairement datées du VI^e s. se répartissent de part et d'autre, qu'il s'agisse des tombes féminines à coiffes (au sud-ouest) ou des tombes à armes et aumônières (au nord-est, à l'exception de T191.2; chap. 10.1 et 10.2). La partie centrale a sans doute été occupée auparavant, vraisemblablement dès le V^e s. Elle paraît donc contemporaine du secteur à mobilier précoce situé au nord, voire, pourquoi pas, un peu antérieure, ce qui ferait de cette petite zone bien délimitée le noyau d'origine de la nécropole.

11.2 La nécropole durant la seconde moitié du V^e s. et au VI^e s. (phase A)

Comme nous l'avons déjà relevé, les 127 tombes datées de la phase A n'occupent pas l'entier de la zone fouillée, mais exclusivement sa moitié nord-ouest (fig. 183; chap. 7.3). La répartition de ces sépultures permet d'imaginer une limite du côté sud-est, qui marque l'extension maximale de la zone funéraire à cette période. Celle-ci pouvait être matérialisée par une clôture ou une haie. Si les limites ouest et nord ne peuvent être replacées en raison des destructions modernes (bâtiments, rues, arborisation, etc.), aucune sépulture clairement datée de la phase A ne se trouve au nord-est du fossé F1, structure qui semble être liée au passage de la voie romaine (chap. 4.4). F1 constitue d'ailleurs la limite de l'extension des contenants en bois, comme aussi des caissons dallés et des coffres mixtes. Les quatorze fosses simples situées au-delà n'ont livré aucun indice de datation: l'extension de la nécropole qu'elles représentent ne peut de ce fait pas être mise en relation avec l'une des phases.

Il n'est pas impossible que le petit fossé F2 ait eu, de manière temporaire, une fonction de délimitation à l'intérieur de la zone funéraire. Dans sa partie nord-ouest, les tombes à coffrages de bois respectent en effet son tracé, qui semble déterminer l'orientation des fosses. Il est en revanche recouvert par les coffres de dalles T410, T411 et T351, de même que les fosses simples T404, T418 et T415, ainsi que plus au sud-est T352, qui ne tiennent plus compte de sa présence.

Dans la zone sud-est du site, on repère, de part et d'autre du fossé F2, deux petits espaces où la densité des tombes est moins forte, mais au centre desquels se trouvent quelques tombes groupées. L'un de ces espaces, organisé autour de quatre tombes masculines, semble constituer un élément particulièrement important de la nécropole (cf. ci-dessous). Le second espace, autour de deux tombes en fosses simples, l'une d'un jeune de 15-19 ans, probablement masculin (T419), l'autre d'un adulte de sexe indéterminé (T427), est plus difficile à caractériser en l'absence de mobilier et d'aménagements correspondant à des types précisément datés. Il n'est

pas impossible qu'il s'agisse simplement de deux tombes relativement isolées, en limite de la zone funéraire durant la phase A.

Les tombes de la phase A suivent une direction générale NO-SE, au sein de laquelle nous avons distingué deux ensembles, l'un plus ancien orienté plus vers l'ouest, l'autre, un peu plus récent, dirigé plus vers le nord (cf. chap. 7.3). Les fosses ne sont pas rigoureusement alignées, mais se répartissent de manière lâche, en apparence peu organisée, avec une concentration marquée dans la partie centrale. On repère quelques alignements plus ou moins longs, ainsi que quelques courtes rangées; des tombes plus rapprochées, ou dont les fosses se recoupent partiellement, ou encore clairement juxtaposées, suggèrent une intention de rapprocher certains défunts. En témoignent surtout les associations d'individus, déposés côte à côte ou superposés au sein des mêmes structures (cf. chap. 8.2). Si l'on ignore les raisons qui ont motivé ces regroupements, la présence d'enfants et parfois d'objets caractéristiques indique que des liens sociaux, vraisemblablement pour l'essentiel familiaux, unissaient ces individus (chap. 10.2.1).

Deux modes de construction principaux sont attestés durant cette période: des contenants en bois et des fosses simples. La première catégorie correspond à un type courant dans les nécropoles de Suisse occidentale et caractéristique de cette période (chap. 5.1 et 7.2). L'état de conservation des éléments organiques permet dans certains cas d'identifier des coffrages de planches assemblées dans la fosse et des cercueils en troncs évidés. Les fosses simples, sans traces organiques, sont quant à elles attestées durant tout le fonctionnement de la nécropole. Elles correspondent vraisemblablement à des inhumations sans aménagement particulier, les corps pouvant être simplement ensevelis dans des linceuls (chap. 5.4). On peut cependant admettre qu'une partie de ces fosses contenaient à l'origine des aménagements en matériaux organiques fragiles, dont la décomposition n'a laissé aucune trace, comme des enveloppes en écorce ou encore en vannerie.

Quel que soit le mode d'aménagement de la tombe, les défunts sont inhumés sur le dos, avec

la tête le plus souvent dans l'axe du corps et les membres inférieurs allongés, parallèles ou resserrés au niveau des genoux. Les avant-bras sont généralement ramenés sur le bassin ou allongés le long du corps, moins souvent ramenés au niveau de l'abdomen.

La plupart des défunts sont inhumés sans mobilier (cf. chap. 9.1, fig. 172). Lorsqu'ils en ont, il s'agit dans près de deux tiers des cas d'un objet unique, le plus souvent une boucle de ceinture en fer ou en bronze, éventuellement un autre élément du costume (coiffe) ou de la parure (collier, perles). Ces objets sont le plus souvent portés par les défunts lors des funérailles, mais on relève également une dizaine de tombes dans lesquelles le mobilier a été déposé. Ces observations, qui révèlent une relative uniformité des dépôts, correspondent à celles effectuées dans la plupart des nécropoles de la région lémanique et des régions voisines. Elles révèlent des pratiques caractéristiques de la population de cette région, fortement romanisée.

Durant la phase A, hommes et femmes reçoivent du mobilier dans des proportions égales, alors que les adolescents en obtiennent proportionnellement plus que les adultes. Seuls cinq enfants de moins de 15 ans ont été inhumés avec des objets, dont aucun âgé de moins de 5 ans.

Peu d'éléments peuvent être mis en relation avec une influence ou une présence burgonde dans cet ensemble. La seule tombe clairement en lien avec cet horizon culturel est T455, dont la défunte, au crâne déformé artificiellement, portait une boucle de ceinture cannelée (cf. chap. 10.1.1). Pas de fibules du V^e s., ni d'autres objets à caractère germanique et/ou oriental au sein de ce corpus. Certaines boucles appartiennent à des types présents sur d'autres sites en relation avec de tels éléments – par exemple la petite plaque-boucle de la tombe T22 (chap. 6.1.4, fig. 80) – mais rien ne permet ici de les attribuer à des Burgondes. S'il n'est pas impossible que des familles burgondes se soient installées dans la région et aient inhumés leurs défunts dans la nécropole, elles ont vraisemblablement adopté les coutumes funéraires locales: on ne peut dès lors les distinguer clairement du reste de la population. La femme de T455

s'est peut-être établie près de Vevey à la suite d'un mariage avec un membre d'une famille locale.

Les zones les plus intéressantes de la nécropole de la phase A sont les deux secteurs qui regroupent des tombes particulières, observés de part et d'autre de la zone centrale (chap. 10.1.2 et 10.2.2, fig. 183). Le premier rassemble trois tombes féminines immédiatement voisines, avec des coiffes ornées de perles ou de fils d'or (T170, T137 et T143; fig. 100). L'une d'elle comporte aussi une paire de fibules ansées, sans doute issues d'ateliers du nord de la Gaule, qui permettent de placer l'inhumation dans le 1^{er} tiers ou la 1^{ère} moitié du VI^e s. Ces pièces suggèrent un lien avec le monde franc. Les fibules et la qualité des coiffes, tout comme la structure imposante édifiée dans T143, signalent en outre une appartenance à des milieux aisés.

Le deuxième secteur, plus étendu, se développe au nord-est du noyau central. Il comporte principalement deux tombes à armes (T450 et T346; fig. 111) et trois autres sépultures masculines avec boucles de ceinture et aumônière (T413, T461 et T567B). T567B est d'ailleurs juxtaposée à une sépulture féminine qui comporte un dépôt de perles sur la poitrine. Une autre femme (T481) possède elle aussi des perles (un collier et/ou vraisemblablement une coiffe), ainsi qu'une châtelaine à anneaux, élément caractéristique du costume féminin germanique.

Si le lien avec les milieux francs paraît vraisemblable dans le cas de T170 (fibules issues d'ateliers du Nord de la Gaule, inventaire funéraire multiple selon les pratiques funéraires germaniques), il paraît difficile d'admettre l'installation de tout un groupe d'origine franque, dans le contexte de la réorganisation des territoires nouvellement intégrés à leur royaume (chap. 3.3.2). Une simple évocation des ensembles de Lausanne – Bel-Air ou de Doubs, sans parler de ceux de Bâle – Bernerring et de Saint-Vit, suffit à s'en convaincre (cf. chap. 10.2.2). En revanche, les découvertes de La Tour-de-Peilz s'insèrent bien dans l'horizon des tombes à armes de Bourgogne, défini à propos de la tombe à *spatha* de Saint-Sulpice et applicable à d'autres découvertes régionales: les tombes associant *spathas* ou scramasaxes et ceintures munies d'aumônières indiquent la présence de familles importantes, détentrices d'un pouvoir local, éventuellement représentantes de l'autorité franque. La mise en place d'un contrôle exercé par des familles puissantes, établies

à Vevey ou aux environs immédiats, à proximité du carrefour des voies venant de Besançon d'une part, d'Avenches et du Plateau suisse d'autre part, et qui conduisent au col du Grand-Saint-Bernard, ne serait pas surprenante.

La datation des ensembles mis en relation avec ces familles dominantes s'échelonne tout au long du VI^e s.: les plus anciennes sont les tombes à coiffes (1^{er} tiers-1^{ère} moitié), puis celle avec la *spatha* (deux premiers tiers VI^e s.), puis enfin la tombe à scramasaxe T346 (dernières décennies du VI^e s.). Il faut souligner la position charnière de cette dernière sépulture. Elle se situe dans un groupe de quatre tombes, toutes masculines, disposées en carré au centre d'un petit espace sans autre fosse (fig. 183). Vraisemblablement délimité par un aménagement en surface (chemin, clôture ou haie par exemple), cet espace se trouvait alors à la limite sud-est de la nécropole. Outre la tombe à scramasaxe, ce groupe comprend un coffrage de bois (T578) dont les traces ont été mises en évidence principalement sur le fond. Des ossements d'un autre individu ont été mis au jour sous le crâne et autour de la partie supérieure du squelette en place. Cet individu en réduction, lui aussi masculin, témoigne d'une première inhumation effectuée dans la même fosse (chap. 8.2.2).

Une autre tombe de ce groupe est un caisson dallé, avec fond et couvercle (T345), sur lequel se trouvaient les os en réduction d'un adolescent (15-19 ans). Ce coffre de dalles effectue en quelque sorte la transition avec les rangées de caissons dallés qui occupent toute la zone sud-est du site, disposées de part et d'autre d'une sorte de «couloir» ou «chemin» libre de structures: celui-ci donne accès à la zone des quatre tombes en carré (chap. 10.2.2). Cette disposition des sépultures renforce l'hypothèse de regroupements de tombes en fonction de liens sociaux, qui concernent dans ce cas précis exclusivement des individus masculins adultes, jeunes pour la plupart, dont un porteur d'arme.

11.3 L'évolution de la nécropole dans les dernières décennies du VI^e et au VII^e s. (phases B et B-C)

Deux changements importants sont perceptibles dans la nécropole au cours des dernières décennies du VI^e s.: l'apparition des premières tombes

construites en dalles de pierre et le dépôt de ceintures richement ornées de plaques en bronze ou en fer damasquiné. Ces garnitures constituent le principal critère d'attribution des tombes à cette phase de la nécropole : les caissons dallés, utilisés encore tout au long de la période suivante (VIII^e-IX^e s.), ne sont pas des marqueurs chronologiques précis (cf. chap. 7). Les 37 sépultures datées de la phase B ne représentent ainsi qu'une petite partie de l'ensemble funéraire de cette période. Afin de donner une image plus complète de l'organisation et du développement de la nécropole entre les dernières décennies du VI^e et la fin du VII^e s., il faut prendre en compte également les tombes de la phase B-C.

C'est à cette période que l'espace funéraire atteint son extension maximale (fig. 184). On relève d'emblée que la partie centrale est réoccupée, vraisemblablement de manière assez dense : si une partie des coffres de pierre s'insèrent dans des espaces restés vides, d'autres recoupent ou recouvrent clairement des tombes de la période précédente (cf. chap. 7.2 et 7.3). Du côté nord-est, la nécropole est délimitée, comme durant la phase précédente, par le fossé F1, alors que de nouveaux secteurs se développent au sud. Il faut souligner notamment l'installation de plusieurs rangées de coffres de pierre dans le secteur sud-est, tombes qui respectent toutefois les fosses simples antérieures. On observe ainsi la formation de zones vides de tombes, comprises entre la limite de l'extension des contenants en bois et les nouvelles rangées de coffres, notamment autour du groupe de quatre tombes masculines déjà évoqué (cf. chap. 11.5), autour des deux tombes en fosses T419 et T427 ainsi qu'autour du coffre de dalles T480.

La densité relativement faible des tombes situées en bordure sud-est de la fouille pourrait indiquer que la limite de la nécropole était proche. On peut notamment observer des espaces vides de fosses ou occupés uniquement par une ou deux tombes, alternant avec de petits groupes de coffres de pierre, disposés de manière irrégulière. Une zone vide apparaît par exemple autour du coffre de dalles T380, qui contenait les restes d'une femme, et de deux fosses simples qui se recoupent l'une l'autre, T559 et T560. Ces deux dernières sépultures sont entièrement remaniées : des fragments d'os appartenant à

deux individus, un adolescent et un adulte indéterminé, étaient mêlés dans le remplissage des deux tombes. Ces perturbations ont été interprétées par les fouilleurs comme le résultat d'interventions modernes, et, en l'absence de stratigraphie, on ne peut totalement exclure que ce soit le cas. Cette partie de la nécropole n'a cependant pas été touchée par des travaux modernes importants. Ces deux fosses correspondent-elles à des tombes vidangées, dans l'intention de transférer les ossements sur un autre site funéraire, comme on l'a observé dans d'autres nécropoles (cf. chap. 11.5)¹ ? Située plus au sud-ouest et relativement isolée, la sépulture en fosse simple T122 est remaniée uniquement au niveau de la tête et de l'épaule droite, sans que l'on puisse affirmer que le prélèvement du crâne soit intentionnel.

Les perturbations causées par l'arborisation empêchent toute analyse détaillée de la disposition des sépultures dans la partie sud-ouest du site. L'occupation paraît lâche et l'on relève un nombre important de tombes en fosses simples, impossibles à dater précisément. Les coffres de dalles, dont plusieurs datés par du mobilier, semblent ici former des noyaux plus ou moins espacés les uns des autres. Les zones nord et nord-ouest de la nécropole paraissent en revanche à peine utilisées durant cette période : on n'y trouve aucune tombe à mobilier, et seuls quelques caissons de pierre isolés sont présents (T1, T45, Tombes A/1947 ; cf. Annexe 3). Il faut cependant relever que l'arborisation du parc à l'ouest et des constructions modernes au nord ont pu entraîner la disparition des tombes les moins profondes, notamment dans la zone des forges Haller. Malgré cette réserve, on peut admettre que la partie nord-ouest de la nécropole, où se trouvent les tombes à coiffes de la phase précédente, n'a pas été réutilisée de manière intense.

L'organisation des tombes des phases B et B-C paraît un peu plus régulière qu'auparavant. On perçoit la formation de rangées de coffres plus ou moins longues, avec des espacements assez réguliers, particulièrement au sud de la zone centrale et dans le secteur sud-est. A quelques endroits, des espacements plus larges pourraient signaler des chemins, voire

¹ Treffort 2004, p. 136 ; Gleize (à paraître).

l'emplacement d'allées donnant accès à des groupes particuliers, comme nous l'avons relevé dans la zone sud-est (cf. chap. 4.4, fig. 21; 10.2.2 et ci-dessus). Si l'accolement de deux ou plusieurs coffres de pierre est exceptionnel, les pratiques visant à associer plusieurs défunts dans les mêmes structures se multiplient et prennent des formes variables: réductions d'ossements à l'intérieur ou à l'extérieur des coffres, superpositions de corps ou encore évacuation des os dans des structures spécifiques (cf. chap. 8.2.2; fig. 139).

Les coffres de pierre, qui présentent diverses variantes, constituent le mode de construction des tombes le plus fréquent à cette période. Quelques fosses simples sont également attestées grâce au mobilier qu'elles contiennent (chap. 7.2.4). L'emploi de structures en bois – du moins des formes attestées par des traces organiques – semble en revanche disparaître entièrement, après une période de transition durant laquelle coffres de pierre et contenants en bois coexistent. L'objet le plus ancien mis au jour dans un caisson dallé est la plaque-boucle en bronze du groupe D de T167, datée vers la fin du VI^e ou aux environs de 600, alors que le mobilier des contenants en bois les plus récents se place dans les deux derniers tiers du VI^e s.

La position des corps ne présente pas de différence importante par rapport à la période précédente: l'inhumation en décubitus dorsal, la tête dans l'axe du corps reste la position la plus fréquente (cf. chap. 8.3). Si les avant-bras sont généralement ramenés sur le bassin, on observe qu'ils sont plus fréquemment fléchis au niveau de l'abdomen qu'allongés le long du corps, alors que l'on observe l'inverse durant la phase A.

La ceinture reste l'objet le plus fréquemment retrouvé dans les tombes, dans la grande majorité des cas comme objet unique (chap. 9.2, fig. 175). Elle est cependant désormais beaucoup plus visible, richement ornée de plaques en bronze ou en fer, dans ce dernier cas souvent damasquinées d'argent et de laiton. Si l'on trouve quelques autres éléments liés au costume (garnitures de chaussures, chaînettes) et à la parure (quelques bagues, un seul collier), il faut noter que les types d'objets sont moins variés que durant la phase A et

que les inventaires multiples sont proportionnellement moins nombreux.

Le principal changement observé est que ce sont avant tout les femmes et les enfants qui emportent du mobilier dans la tombe. À l'exception de l'individu de T336, les hommes ne sont plus ensevelis avec leur ceinture durant cette période. Comme le démontre aussi la composition des inventaires datés de la phase B-C, le mobilier issu des tombes masculines est très modeste – une monnaie, un couteau, deux bagues.

Les objets sont généralement portés par les défunts lors des funérailles, notamment lorsqu'ils accompagnent des enfants. Ils sont toutefois presque aussi souvent retrouvés avec les os en réduction, ce qui signifie qu'ils restent attachés à leur propriétaire.

Les objets de cette période, essentiellement des garnitures de ceinture, correspondent à ce que l'on observe dans les nécropoles de tradition romano-burgonde contemporaines, tant du point de vue des catégories représentées que du mode de dépôt. Seules les chaînettes en fer accompagnées d'ustensiles des tombes T111 et T218 représentent des objets inhabituels dans nos régions, attestés principalement dans les territoires entre Seine et Rhin, plus particulièrement dans le nord de la France (cf. chap. 6.5.1 et 10.1.2). Leur présence à La Tour-de-Peilz, dans des coffres de dalles, pourrait témoigner de contacts avec ces régions vers la fin du VI^e ou au cours du VII^e s.

La plaque-boucle à décor figuré de la tombe T167 est évidemment une pièce exceptionnelle, unique témoignage d'adhésion à la religion chrétienne dans la nécropole (chap. 10.3.3). Les deux femmes associées dans ce coffre, sans doute apparentées, ont été enterrées immédiatement au nord de la zone centrale, c'est-à-dire dans un secteur de la nécropole qui, durant la phase A, n'a reçu aucune tombe avec du mobilier (cf. ci-dessus et ci-dessous).

La proportion élevée des tombes d'enfants parmi celles qui contiennent du mobilier est un trait particulier des pratiques funéraires durant la phase B (cf. chap. 9.2, fig. 175 et 176). Deux enfants de moins de quatre ans en sont notamment pourvus (T366 et T360). Il s'agit le plus souvent de gar-

nitures de ceinture, en particulier du type dit de Berne-Soleure, à plaquettes verticales, ou de garnitures composites. Ces dépôts semblent illustrer des pratiques de conservation et de transmission de certains objets, en particulier de pièces vestimentaires, destinés à marquer l'appartenance de leurs jeunes propriétaires à des groupes sociaux particuliers, en premier lieu sans doute leurs familles (cf. chap. 10.2.2).

Cette hypothèse est renforcée par la situation de ces enfants, tous intégrés dans des groupes de tombes bien définis. C'est le cas tout particulièrement dans la partie sud-est du site, dans les rangées de coffres de pierre qui se sont développées au sud du groupe de tombes masculines décrit ci-dessus, auquel appartient la tombe à scramasaxe T346 (fig. 139). Des ensembles importants se constituent aussi dans d'autres zones de la nécropole. L'un d'eux est perceptible au nord de la partie centrale, à proximité de T167, et réunit les tombes d'enfants à garniture de ceinture T440 et T70 (fig. 184). Un autre se dessine au sud-ouest, autour des sépultures d'enfants à mobilier T139 et T111 (chap. 10.2.2); cette dernière contenait une fillette de 5-9 ans, qui portait l'une des chaînettes de ceinture en fer évoquées ci-dessus.

D'autres groupes de tombes à mobilier impliquent uniquement des adultes, en l'occurrence presque exclusivement des femmes. C'est le cas de la rangée située immédiatement au nord de T139 et T111, où deux tombes renfermaient des garnitures de chaussures (T235 et T495) et une troisième une plaque-boucle du groupe B (T108). À l'extrémité sud-ouest de la nécropole, un deuxième noyau de sépultures rapproche deux femmes, l'une inhumée avec une plaque-boucle de type B et sa contre-plaque (T217), l'autre avec une chaînette en fer semblable à celle de T111 (T218).

Tous ces ensembles montrent que la nécropole continue, durant tout le VII^e s., de recevoir les sépultures de membres de familles aisées. L'une d'elle s'inscrit d'ailleurs en continuité par rapport aux tombes privilégiées de la période précédente. Avec leurs chaînettes en fer agrémentées d'ustensiles, deux membres de ces groupes, une femme et une fillette (T218 et T111), suggèrent le maintien de contacts avec les régions du nord de la France.

11.4 L'espace funéraire aux VIII^e-IX^e s. (phases B-C et C)

L'utilisation de la parcelle du Clos d'Aubonne comme zone funéraire à cette période est attestée principalement par des dépôts de deniers carolingiens dans quatre coffres de pierre distincts. L'analyse des modes de construction des tombes a en outre permis de mettre en évidence l'emploi de coffres mixtes, en bois et en pierre, type généralement daté des VIII^e-IX^e s. (cf. chap. 7.2.3, fig. 135). Quatre sépultures aménagées sur des couvercles de caissons dallés, dont trois sont intentionnelles, ont aussi été attribuées à la phase C (T73.1, T158.1, T160.1 et T474.1; fig. 190). Au total, 31 tombes ont pu être attribuées à cette période. Ce petit nombre ne correspond toutefois pas à l'ensemble des inhumations effectuées sur le site: des coffres de pierre semblables à ceux de la phase B, impossibles à distinguer des précédents en l'absence de mobilier, sont encore construits au cours du VIII^e s. (cf. par ex. T118 et T216). Afin d'obtenir une image de la nécropole plus proche de la réalité, et comme cela a été fait pour la période précédente, il faut également prendre en compte dans l'analyse les tombes de la phase B-C.

Les sépultures attribuées à la phase C se trouvent toutes dans des zones déjà occupées par des tombes de la période précédente, notamment dans la partie centrale et dans tout le quart sud-ouest du site, ainsi que, apparemment de manière moins dense, dans le secteur est, entre les deux fossés (fig. 190). Les limites générales de la nécropole ne semblent pas avoir été modifiées: les sépultures s'étendent à l'est jusqu'au fossé F1, au sud et à l'ouest jusqu'en limite de la parcelle, alors que, à l'exception de la zone centrale, toute la moitié nord du site ne semble plus utilisée de manière régulière. Un seul coffre mixte (T2) a été identifié au nord-ouest. On peut relever encore que, si la partie est de l'espace funéraire, notamment le secteur sud-est, dont nous avons relevé l'importance dès la fin de la phase A, paraît moins densément occupée, la zone sud-ouest semble au contraire se développer, comme en témoigne le nombre relativement élevé de coffres mixtes à cet endroit.

La plupart des sépultures de la phase C se trouvent dans des groupes plus ou moins importants dont l'organisation paraît très lâche. Même les zones où ces tombes sont les plus nombreuses, c'est-à-dire au centre et à l'ouest, et même en prenant en compte les coffres de la phase B-C, il est bien difficile de retracer des rangées ou des alignements rigoureux. On peut cependant relever que dans les zones déjà occupées auparavant, et tout particulièrement dans la partie centrale, les tombes de la phase C ne recouvrent ou recoupent qu'exceptionnellement des coffres des phases B ou B-C. Les nouvelles tombes se sont au contraire insérées dans le tissu existant. Les quatre cas d'inhumations effectuées sur des couvercles de dalles, dont trois au moins sont intentionnelles, constituent à ce titre une exception (cf. chap. 5.2 et ci-dessous). Les tombes de la phase A sont en revanche clairement recouvertes par les coffres de pierre et les coffres mixtes, comme c'était déjà le cas durant la phase B.

Si certaines tombes de la phase C paraissent isolées, comme à l'est les tombes T580 et T319, et au sud la tombe T381, cette impression disparaît si l'on tient compte des tombes de la phase B-C. Ainsi, le long de la limite est, on observe, entre T580 et T319, une série de caissons dallés dont la datation est incertaine, mais dont l'orientation, contrainte vers l'ouest par rapport aux sépultures plus anciennes, pourrait indiquer qu'elles suivent une même limite, et dès lors qu'elles appartiennent à la même phase. On peut d'ailleurs relever que certains des inventaires les plus récents de la phase B, en particulier la garniture de ceinture en bronze de la tombe T336 et les garnitures composites de T332 et T340, se trouvent non loin de T319; il en va de même de la tombe avec une agrafe à double crochet (T337), datée de la phase B-C.

A côté des coffres de pierre, dont l'usage se poursuit durant toute la phase C, un nouveau mode de construction des tombes apparaît: les coffres mixtes. Leur entourage est formé en partie de dalles de molasse placées de chant, complétées par des éléments en bois sur certains tronçons (chap. 5.3 et 7.2). Des planches pouvaient être utilisées aussi pour couvrir les coffres. Aucune fosse simple n'a pu être datée clairement de la phase C:

l'objet le plus récent mis au jour dans une tombe de ce type, une plaque-boucle de chaussure, ne peut guère être daté au-delà des dernières décennies du VII^e s. Le nombre important de fosses simples d'époque indéterminée, en particulier dans le secteur sud-ouest de la nécropole, zone occupée essentiellement au cours des phases B et C, suggère toutefois que des sépultures en pleine terre ou avec des aménagements en matériaux périssables très fragiles – contenant en écorce, litières, etc. – ont pu être aménagées encore au cours des VIII^e et IX^e s., comme on l'observe sur d'autres sites (cf. chap. 7.2.4).

Bon nombre de tombes de la phase C, qu'il s'agisse de coffres de dalles ou de coffres mixtes, sont réutilisées (cf. chap. 8.2; fig. 140). On relève d'ailleurs que le nombre des individus associés au sein des mêmes structures est en moyenne plus élevé que durant la phase précédente. Les exemples les plus significatifs sont ceux des tombes T280, T216 et T94, avec respectivement trois, quatre et cinq individus inhumés successivement.

Comme au cours des phases précédentes, les défunts sont inhumés en décubitus dorsal, la tête généralement dans l'axe du corps et les avant-bras ramenés sur le bassin. On observe cependant que ces derniers sont plus fréquemment fléchis sur l'abdomen ou le thorax qu'allongés le long du corps. Bien que les effectifs disponibles soient très faibles, ils semblent esquisser une tendance générale mise en évidence aussi à Sion – Sous-le-Scex ainsi que dans plusieurs sites français (chap. 8.3).

Si la proportion de tombes à mobilier est plus faible que durant les périodes précédentes, elle paraît néanmoins relativement élevée en comparaison d'autres nécropoles contemporaines (chap. 9.4, fig. 178). Il faut souligner la présence de quatre dépôts de monnaies, dont une petite bourse contenant cinq pièces de Pépin le Bref. On relève la présence de plusieurs pièces vestimentaires, notamment une boucle de ceinture simple en fer et une chaînette de bronze associée à une paire de fibules ansées symétriques, objets plutôt inhabituels dans les tombes de cette période. La présence de la ceinture dans le mobilier funéraire n'est plus aussi prépondérante qu'auparavant.

Ni les objets retrouvés, ni leur mode de dépôt ne livrent d'indices quant à l'origine des défunts qu'ils accompagnent. On ne relève en tous les cas rien qui puisse signaler une provenance étrangère, ni des pièces, ni des personnes. L'ensemble de la tombe T94 est en revanche important par le nombre d'individus associés et le fait que trois d'entre eux ont reçu du mobilier lors des funérailles. La petite bourse de cinq deniers d'argent, trouvée auprès d'une femme, accompagne sans doute une personne importante (cf. chap. 10.2.2, fig. 191-192). L'enfant inhumé à ses côtés portait une chaînette et des fibules qu'il a emporté dans la tombe, signe qu'il appartient lui aussi à un groupe privilégié.

L'insertion de T94, coffre large prévu d'emblée pour plusieurs inhumations, dans la partie centrale de la nécropole n'est sans doute pas due au hasard : elle se trouve à proximité immédiate d'un ensemble de tombes importantes de la phase B, dont font partie deux tombes féminines avec des plaques-boucles – les coffres T167 et T442 – ainsi que deux tombes masculines avec des inhumations sur leur couvercle (cf. chap. 10.2.2 et ci-dessus ; fig. 190). On relève des indices de continuité d'occupation également dans d'autres secteurs de

la nécropole. Au sud-ouest, un groupe de coffres mixtes se développe autour de T275, sépulture d'un enfant inhumé avec une ceinture à plaquettes verticales, damasquinées de motifs tardifs, ainsi qu'un grand couteau. Les tombes à monnaies de Louis le Pieux sont elles aussi voisines de groupes antérieurs, marqués par la présence de garnitures de ceinture, la plupart accompagnant de jeunes individus. C'est le cas de T118, proche de T111 et de T139, ainsi que de T216, voisine de T217 et T218 (cf. chap. 10.2.2 et ci-dessus). A l'est du site enfin, T580 est peu éloignée des tombes à mobilier T389, T399 et T401.

Ces observations indiquent que plusieurs familles aisées continuent d'enterrer leurs défunts dans la nécropole du Clos d'Aubonne jusque dans le courant de la première moitié du IX^e s. au moins. La présence de familles dominantes, peut-être détentrices d'un pouvoir conféré par l'autorité franque, est vraisemblable depuis le VI^e s. Au vu de l'importance de la route qui mène au Grand-Saint-Bernard et de la position de carrefour qu'occupe Vevey, il ne paraît pas invraisemblable que ce pouvoir ait été maintenu au même endroit, dans la même communauté, voire aux mains des mêmes familles (cf. chap. 10.2.2).



Fig. 196. Panorama de Vevey vers 1650. Au centre de l'image, l'église Saint-Martin. Matthaeus Merian, *Topographia Helvetiae, Rhaetiae, et Valesiae*. Ed. fac simile Bärenreiter, Kassel, Neue Ausgabe 1960, n° 21.

11.5 L'abandon du site

Les trois deniers de Louis le Pieux sont les témoignages les plus récents de l'occupation de la nécropole du Clos d'Aubonne: on ne trouve aucun indice d'une utilisation funéraire, ni même d'une autre forme d'occupation du site au-delà du milieu du IX^e s. (chap. 6.8 et Annexe 2). C'est vraisemblablement à cette période que la nécropole est définitivement abandonnée et que les inhumations sont regroupées à proximité d'un lieu de culte chrétien, en l'occurrence probablement l'église Saint-Martin de Vevey, selon un processus connu au travers d'autres exemples en Suisse occidentale et plus largement dans l'ensemble du monde franc (cf. chap. 10.3.2).

Le développement d'un espace funéraire important dans le quartier de l'église Saint-Martin de Vevey (fig. 196) est attesté dès le V^e s. – et peut-être même dès l'époque romaine si l'on en croit les mentions anciennes de tombes à incinération (chap. 3.2). Sous l'église elle-même, l'une des sépultures les plus anciennes est un coffre de dalles qui contenait les restes d'une femme inhumée avec une plaque-boucle en os ornée de scènes de la vie de Jonas, datée du VII^e s. (fig. 194). Associée à quelques restes de maçonneries, cette tombe pourrait signaler l'exis-

tence d'un lieu de culte dès cette période. La plus ancienne église attestée sur ce site n'est cependant pas antérieure aux environs de l'An Mil.

Il est difficile de percevoir, dans la nécropole du Clos d'Aubonne, des signes évidents d'un abandon du site dès le VII^e s. Si le nombre de tombes à mobilier des VIII^e-IX^e s. est nettement moins élevé que durant la période précédente, l'utilisation d'un nouveau mode de construction a permis d'attribuer à cette phase un nombre de tombes presque égal à celui de la phase B. Au terme de notre analyse, il paraît impossible d'affirmer, ni d'infirmer, qu'une partie des membres de la communauté qui inhume dans la nécropole du Clos d'Aubonne a préféré un autre emplacement funéraire. On peut simplement imaginer que, si une église est réellement édifiée à Saint-Martin dès le VII^e s., elle a dû attirer des inhumations dans son périmètre. Si l'on admet que les deux fosses simples T559 et T560 évoquées ci-dessus (chap. 11.3) constituent bien un exemple de fosses vidangées, on pourrait alors proposer que ce transfert s'est effectué au profit du cimetière lié à l'église. Seule une étude détaillée des très nombreuses sépultures mises au jour lors des fouilles du sous-sol de l'édifice actuel pourraient amener des éléments de réponse à cette question.